EU LUXEMBOURG PRESIDENCY CONFERENCE ON

"TAKING FORWARD THE EU SOCIAL INCLUSION PROCESS"

(Luxembourg City, 13-14 June 2005)

INTERVENTION DE M. PIERRE JAEGER PREMIER CONSEILLER DE GOUVERNEMENT PRES LE MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'INTEGRATION AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

PANEL ON "THE WAY FORWARD"

(Mardi 14 juin 2005 de 11h. 30 à 12h. 45)

Mesdames, Messieurs,

Dans mon intervention, permettez-moi de relever trois des nombreuses recommandations formulées dans le rapport sous examen, qui me paraissent particulièrement importantes et que j'appuie pleinement à savoir :

1. le maintien de la visibilité des politiques pour l'inclusion sociale dans le cadre de la rationalisation des processus inclusion sociale et protection sociale,
2. la restructuration des plans d'action et
3. l'intégration du processus d'inclusion sociale dans le cadre de la prise de décision gouvernementale.

I. La rationalisation des processus sociaux, qui permettrait de mieux regrouper les synergies et de mieux cibler les actions à entreprendre dans les domaines de l'inclusion sociale, des pensions, de la santé et des soins à long terme, ne peut être efficace qu'à condition de

sauvegarder l'identité et la visibilité des processus sociaux individuels.

Par conséquent, il importe de traiter le volet « inclusion sociale » comme une composante spécifique et identifiable au sein du rapport conjoint inclusion sociale/protection sociale, afin de maintenir la visibilité des politiques entamées dans le cadre de la lutte contre les exclusions, qui est l'un des objectifs de la Communauté et des Etats membres dans la construction de la dimension sociale européenne.

=> Visibilité avec co-finalité : expliquer les instruments politiques d'une manière à ce qu'elles soient acceptées par tous.

II. La restructuration des plans d'action pour l'inclusion s'impose afin de les transformer en de véritables rapports stratégiques et en vue d'éviter qu'ils ne se réduisent à la simple dimension de rapports stériles, qui se bornent à rapporter une situation existante.

Pour y arriver, il importe que les plans établissent des politiques adéquates capables d'atteindre des objectifs fixés dans le cadre de la

lutte pour l'inclusion sociale et ce à partir d'un diagnostic à établir sur les causes véritables de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

La réalisation d'un diagnostic sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale, de même que l'analyse de la relation entre les politiques à adopter et le résultat à atteindre permettent d'optimiser la valeur stratégique des plans et d'améliorer les politiques à entamer dans le cadre de la lutte pour l'inclusion sociale.

=> Il faudrait donc s'éloigner de cette méthode d'énumération d'un arsenal d'instruments et envisager un changement de forme et de fond.

III. Permettez moi en troisième et dernier lieu de souligner l'importance de l'intégration de l'inclusion sociale dans le cadre de la prise de décision gouvernementale.

Cette idée de l'intégration ou du «mainstreaming» de l'inclusion sociale dans le cadre de cette prise de décision s'impose eu égard au caractère multidimensionnel de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Notons bien que les personnes vivant une situation de pauvreté et d'exclusion sociale peuvent être confrontées à des difficultés au niveau:

- du revenu,
- du logement,
- de l'éducation,
- de l'emploi,
- de la santé,
- de la protection sociale,
- de l'information,
- de la mobilité,
- de la sécurité et de la justice,
- des loisirs et de la culture.

Comme tous ces domaines relèvent de différents champs de compétence au niveau gouvernemental, une action efficace des gouvernants dans le domaine de l'inclusion sociale présuppose une action concertée de leur part.

Un premier pas dans cette direction pourrait être la désignation au sein de l’équipe gouvernementale d’un ministre en charge de la coordination des différentes politiques requises à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

Je vous remercie de votre attention.